

TERMES DE REFERENCE

Consultation sous plis fermés

« Certification du Système de Management intégré Qualité, Santé Sécurité et Environnement de la CTF selon les référentiels ISO-9001-V-2015, ISO-14001-V-2015 & ISO-45001-V-2018 »

La Compagnie Tunisienne de Forage la CTF, se propose de lancer une consultation sous plis fermé, ayant pour objet la certification ainsi que les audits de suivi 1 & 2 de son système management intégré Qualité, Santé Sécurité, Environnement selon les référentiels ISO-9001-V-2015, ISO-14001-V-2015 & ISO-45001-V-2018.

Présentation de la CTF :

N°	Désignation	Données
1	Raison Sociale	Compagnie Tunisienne de Forage : CTF
2	Date de création	Octobre 1981
3	Domaine d'activité	Forage & Workover des puits pétroliers
4	Effectif Technique	340
5	Effectif administratif	160 répartis comme suit :(Tunis :100 /Base de Sfax :60)
6	Effectif total	500
7	Siège Social	Tunis
8	Base Logistique	Sidi Salah Sfax
9	Chantiers	six appareils de Forage (Rig) : 01 Rig offshore sur le site d'ASHTART et 05 Rigs onshore opérant principalement dans la zone d'Elborma, Elfaouar-Gbelli et Sfax.
10	Clients	Des sociétés tunisiennes et étrangères détentrices de permis de recherche ou de concessions en Tunisie.
11	Système certifié	Systeme de Management intégré QSE certifié ISO-9001//ISO-14001-V-2015 et ISO-45001-V-2018.

I. OBJECTIFS DE LA MISSION

Certification du système management intégré Qualité, santé sécurité et environnement.

II. LIEU DE LA MISSION

Siège Social, Base Logistique de Sfax et Chantiers.

III. ETENDUE DE LA MISSION

La mission, objet de la présente consultation, se présente comme suit :

- Audit certification durant 2025



- Audit de suivi N°1 durant 2026
- Audit de suivi N°2 durant 2027

IV. LIVRABLE

Un seul certificat regroupant les trois référentiels (ISO-9001-V-2015, ISO-14001-V-2015 et ISO-45001-V-2018)

V. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ne peuvent participer à la présente consultation que :

- Les soumissionnaires ayant un bureau d'accompagnement QSE reconnu à l'échelle nationale. Les justificatifs nécessaires doivent être fournis.
 - Les soumissionnaires ayant une expérience supérieure ou égale à 10 ans en la matière (Pièces justificatives à l'appui : bons de commandes , contrats, PV,...ect) ,
 - Les soumissionnaires ayant une équipe d'audit composée au moins d'un : Responsable d'audit et d'un auditeur, les intervenants doivent être des auditeurs Tierce partie dûment accrédités pour les trois référentiels (ISO-9001-V-2015, ISO-14001-V-2015 et ISO-45001-V-2018).
- Le soumissionnaire doit joindre à son offre pour chaque intervenant proposé un Curriculum Vitae détaillé ainsi que les attestations justifiantes son accréditation.

VI. DOCUMENTS ET FORME DE REMISE DES OFFRES

1- DOCUMENTS CONSTITUANTS L'OFFRE :

Les offres doivent contenir, sous peine de rejet les pièces suivantes :

1-Offre financière conformément à **l'annexe 1**

2-Terms de Références dûment signé et portant votre cachet et les références du soumissionnaire en matière d'accompagnement QSE conformément à **l'annexe 2**.

2- FORME DE REMISE DES OFFRES :

Les offres constituées des documents ci-hauts cités doivent être, signées et portant le cachet du soumissionnaire et placées dans une enveloppe unique ne portant à l'extérieur que les mentions suivantes :

Mr. Le Président Directeur Général de la CTF
19, rue de l'artisanat - Charguia II
2035- Ariana

« Ne pas ouvrir »
« Consultation N° PP24/546 »

« Certification du Système de Management intégré Qualité, Santé Sécurité
Environnement de la CTF selon les référentiels ISO-9001-V-2015, ISO-
14001-V-2015 & ISO-45001-V-2018 »



VII. DELAI DE REMISE DES OFFRES

Les offres doivent être envoyées à l'adresse ci-dessus, recommandées, par Rapid-poste, ou déposées directement au bureau d'ordre de la CTF contre récépissé, au plus tard le 13/01/2025 à 17h00. Tout autre mode d'envoi est exclu.

Toute offre reçue après ce délai sera rejetée.

VIII. VALIDITE DES OFFRES

Cent vingt (120) jours à partir du jour suivant la date limite de réception des offres.

IX. OBLIGATIONS DE LA CTF

1. Le règlement des factures du bureau retenu conformément à clauses mentionnées dans le cahier des charges.
2. Assurer le transport, l'hébergement de l'équipe d'audit hors grand Tunis.
3. Préparer les cartes d'accès au désert (Zone Elborma).

X. OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE

1. Le soumissionnaire s'engage à accomplir la présente prestation d'audit et à apporter à l'exécution de ses obligations tous les moyens humains, professionnels et techniques nécessaires.
2. Le soumissionnaire s'engage à exécuter la prestation d'audit en étroite collaboration avec la C.T.F.
3. La responsabilité du soumissionnaire, en cas de défauts résultant de toute erreur, omission, non-conformité ou insuffisance, se limitera à l'exécution des services de même nature par la correction des dites erreurs, omissions ou insuffisances, et ce, dans un délai ne dépassant pas un mois à partir de la date de notification d'un préavis adressé à cet effet.

XI. COMMUNICATION DES DOCUMENTS DE LA C.T.F.

La C.T.F s'engage à mettre à la disposition du soumissionnaire toutes les informations, tous les documents et toutes les explications demandées qu'il juge utiles, et à lui apporter toute l'aide dont il aura besoin pour l'accomplissement de la mission.

XII. PRIX

L'offre financière du soumissionnaire, détaillés à **l'annexe 1** est ferme, non révisable durant toute la durée de réalisation de la prestation.

XIII. FACTURATION

La facture sera libellée au nom de la Compagnie Tunisienne de Forage, 19 Rue de l'Artisanat Charguia II - 2035- l'Aéroport-Ariana, et adressée en deux exemplaires : le premier exemplaire doit comporter la mention "ORIGINAL" et le second la mention "COPIE"

XIV. MODE DE REGLEMENT

Les factures seront payées, soit par virement bancaire au compte désigné par le prestataire soit par chèque, et ce, dans les (60) soixante jours



qui suivent la date de leur dépôt accompagnées des rapports d'audit internes réalisés au bureau d'ordre de la C.T.F.

XV. Nouvelles versions des référentiels de l'audit

En cas de publication des nouvelles versions des référentiels de l'audit « Normes ISO-9001, ISO-14001 et ISO-45001 courant l'exercice 2025, les deux parties contractantes «la Compagnie Tunisienne de Forage » et « l'organisme certificateur » procéderont par un avenant au contrat établi afin de gérer les audits de suivi 1 planifié courant 2026 & suivi 2 planifié courant 2027 au cas où il sera obligatoire pour la CTF de réaliser la transition de son système vers les nouvelles versions.



Signature et cachet du soumissionnaire

(Handwritten signature)

**ANNEXE 1
OFFRE FINANCIERE**

DESIGNATION	Nbre de jours	Prix Unitaire par jour HTVA	Prix total HTVA
«Audit de certification» Une équipe d'audit : Un responsable d'audit et un auditeur	05		
«Audit de suivi N°1» Un seul responsable d'audit	03		
«Audit de suivi N°2» Un seul responsable d'audit	03		
Total HTVA			
TVA 19%			
Total TTC			



**CACHET ET SIGNATURE
DU SOUMISSIONNAIRE**

[Handwritten signature]

